

On signale au *Moniteur du Calvados* un acte de dévouement bien méritoire de la part de celui qui en est l'auteur :

Dernièrement, le bourg de Touques a été atteint par une endémie d'une activité assez grande. La fièvre typhoïde regnait dans le pays et beaucoup de familles comptaient des malades parmi elles. Un pauvre ouvrier, employé aux travaux du chemin de fer, fut une des premières victimes du fléau. Seul, manquant de tout, ne pouvant aller ni à l'hospice de Pont-l'Évêque, ni à celui de Honfleur, où pas un lit n'était libre, il eût probablement succombé, sans le nommé Seigneurie, facteur rural.

Seigneurie est marié. Il habite une chambre qui compose tout son logement. Emu de compassion devant les souffrances de l'ouvrier, il l'amena chez lui, l'installa de son mieux et le veilla pendant la nuit. Sa femme le remplaça le jour au chevet du malade, tandis qu'il faisait sa tournée de facteur. Grâce aux soins prolongés et minutieux de ces braves gens, l'ouvrier finit par recouvrer la santé.

Nous avons sous les yeux un certificat délivré par le maire de Touques qui déclare que la belle conduite de Seigneurie et de sa femme ont contribué pour une large part à la guérison. De pareils actes sont dignes de tous éloges, et nous sommes heureux de faire connaître au public celui que Seigneurie vient d'accomplir avec autant d'abnégation que de modestie.

On écrit de Naples, le 30 avril :

Un riche Français nommé M. Couvreur, qui résidait depuis quelque temps à Castellamare, vient de se suicider dans des circonstances extrêmement curieuses. Il s'est guillotiné. Il était tenu pour fou. Plongé dans une sorte de mysticisme, il observait avec rigueur les jeûnes et abstinences catholiques. Les jours gras, il mangeait un poulet; les jours maigres, un poisson, et il fallait que l'un et l'autre eussent un poids et une taille rigoureusement déterminés. Du reste, il vivait à l'auberge. Jamais personne ne pénétrait dans un grand appartement qu'il habitait seul. Tout à coup il a cessé de sortir. La police a pénétré chez lui de force avec toute sorte de précaution. Dans l'obscurité les agents se sont heurtés à un appareil construit à l'ouverture d'une porte sur lequel gisait le cadavre de M. Couvreur, vêtu très décentement. La tête avait roulé sous une hache pendante, jusque dans la chambre voisine. Une lettre faisait connaître ses dispositions testamentaires et édifiait le public sur le genre de mort qu'il s'était choisi.

Depuis quelques jours, le roi de Prusse ne sort plus pour faire ses promenades qu'en voiture attelée à la russe et avec un cocher portant le costume national russe. Le roi est toujours en manteau, le casque sur la tête, sans être accompagné par personne. (*Gazette d'Augsbourg*.)

Les journaux autrichiens racontent que dans plusieurs cafés de Vienne on voit fonctionner depuis quelque temps de petites machines pour battre les cartes. Elles atteignent parfaitement leur but, et le mélange se fait avec une célérité remarquable.

Le jury vient de condamner, en Westphalie, à une peine de douze ans de travaux forcés, un nommé Kothaus, ouvrier de fabrique, qui s'était rendu coupable d'un acte de barbarie inouïe sur la personne de sa jeune femme.

Au mois d'octobre dernier, en rentrant de son travail, l'accusé, après avoir comblé de reproches et de mauvais traitements sa femme, qui dépendait, d'après lui, trop d'argent, finit par charger un pistolet dont il menaça de la tuer. La pauvre femme se jeta à ses genoux en le suppliant de lui laisser la vie pour l'amour de ses enfants. Alors il lui fit grâce de la vie sous une atroce condition. La malheureuse femme fut obligée d'aller chercher elle-même une hache à deux mains et il lui coupa les deux premières phalanges du doigt. Comme il fut impossible d'arrêter le sang, on fut obligé d'appeler un médecin qui déclara le fait, bien que la femme affirmât qu'elle s'était fait elle-même la blessure en fendant du bois.

On sait que, depuis des siècles, de grandes quantités d'argent sont tirées de la circulation du monde entier pour être importées dans l'Inde, où il disparaît sans retour, comme des œilloux dans un gouffre. On dit que, dans le cours des 25 dernières années seulement, cinq cent cinquante millions de dollars ont pris ce chemin, et que 450 millions n'en sont plus revenus. De tous temps les rois asiatiques, les rajahs, et certaines castes, les Parsis par exemple, ont accumulé des richesses immenses; mais ce qui est moins connu, c'est que d'énormes trésors métalliques sont journellement enfouis dans le sol par ces populations fanatiques, sans autre but que d'enrichir la terre de leurs dieux et de leurs ancêtres. Un jour viendra où le territoire indien sera assés fertile en argent monnayé que l'est celui de la Californie en or natif.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux

VARIÉTÉS.

UN PEU DE SPIRITISME.

On nous adresse une brochure de quelques pages portant ce titre. L'auteur nous prie de l'insérer. Nous devons nous borner à en citer quelques passages et à résumer l'ensemble.

En voyant le titre, nous avions pensé que cet opuscule traitait de la doctrine en elle-même, si toutefois l'on peut appliquer ce mot au spiritisme.

L'auteur se borne à raconter une histoire dont le héros devient fou à la suite des rapports qu'il croit avoir avec les esprits invisibles.

Nous avons connu des hommes fort intelligents se laisser entraîner à ces caprices d'une imagination trop exaltée.

Depuis Urbain Grandier qui, en résumé, n'était peut-être autre chose qu'un magnétiseur, jusqu'aux tables tournantes, sans oublier le baquet de Mesmer qui sert de trait d'union, pour ainsi dire, entre la fantasmagorie ancienne et les jongleries modernes, chaque siècle a présenté de ces exemples, même aux époques les plus éclairées.

Mais ne pouvant aborder, quant à présent du moins, le fonds de la question, nous revenons à cette petite brochure, c'est on ne peut plus simple.

Un jeune homme, M. Anselme, caissier d'un commerçant très riche, est sur le point d'épouser la fille de son patron, M. Bourneuf. Le jeune homme est d'autant plus heureux que c'est M. Bourneuf lui-même qui lui offre sa fille.

C'est un peu en dehors des coutumes reçues, surtout dans le monde industriel. Mais M. Bourneuf est un bon calculateur; il voit dans les capacités hors ligne et la conduite irréprochable de son futur gendre la prospérité de sa maison et le bonheur de sa fille.

Voilà donc M. Anselme sur le point d'arriver à un bonheur qu'il n'eût pas osé rêver.

Ici nous citons textuellement la fin de la brochure :

V.

Il y a des gens qui sont condamnés à être malheureux, des gens qui souffrent toute la vie; nouveaux Tantales; ils tiennent la fortune et vont assurer l'avenir de leurs enfants, lorsque tout à coup la fortune fuit, les amis partent, et les malheureux restent seuls avec le doute dans le cœur!

Anselme apercevait le Paradis, mais il ne devait pas y rentrer.

Un bruit étrange venant d'Amérique, parcourait la France depuis quelques années; c'était une doctrine qu'on nommait *Spiritisme* et qui voulait avoir des adeptes.

Le spiritisme avait le don de mettre les vivants en contact avec les morts;

Des sociétés s'organisaient; les esprits faibles, ne voyant et ne cherchant que le mystérieux adoptaient sans les commenter des principes extravagants.

Anselme fit comme les autres, malgré son amour pour la fille de son patron; l'inconnu de cette science l'attirait; il lut avec avidité des ouvrages publiés par un spiritiste parisien et s'imbiba des fausses doctrines des nombreuses erreurs et des sottises utopiques qu'ils renferment. Il fit des expériences, et d'après lui, devint *medium*, c'est-à-dire *intermédiaire* entre les esprits et les hommes.

Ces fausses lectures, cette science ténébreuse et ces sociétés insensées firent d'Anselme, en peu de temps, un être sombre et rêveur, et lui donnèrent ce regard vague et ces tristesses continues qui sont les signes précurseurs de la folie.

Pauvre Anselme! on était au 15 novembre 1861: il devait se marier le 10 décembre.

Monsieur Bourneuf s'inquiétait de l'état de son futur gendre sans trouver la cause de cet état.

Clotilde avec son insouciance n'avait même pas remarqué ce changement.

VI.

Un soir, Anselme revenant d'une séance spiritiste, se prit à réfléchir, — mais la réflexion se trouva heurtée par son orgueil; il s'assit sur son lit et appuya son front brûlant sur ses mains que la fièvre agitait convulsivement.

La nuit était triste et froide. Les vitres tressaillaient lugubrement. Le vent qui hurlait au dehors semblait gémir au dedans.

Des ombres sinistres passaient devant lui. Un rire étrange contractait leurs faces incandescentes.

Au milieu de cet enfer créé par son ardente imagination, un ombre s'approcha et lui dit: — Tu mourras bientôt, spiritiste, nous t'attendons là-bas; entends-tu la musique de nos frères? Entends-tu l'orgie qui grandit? Entends-tu les démons qui dansent? Entends-tu les voix qui t'appellent?

La tête du pauvre caissier n'était plus qu'un vaste chaos.

Va-t-en, dit-il, va, faible esprit; ce n'est pas toi que je demande, je veux un esprit sérieux.

Un affreux craquement retentit, un fantôme d'une taille colossale était devant lui. — Que veux-tu des esprits sérieux? La sueur inondait le front du malheureux commis.

— Qu'est-ce que l'avenir, demanda-t-il avec effort? — C'est le spiritisme.

— Quelle est l'opinion que j'ai du spiritisme? — Tu es convaincu que c'est une chose véritable, et tu en as peur? — Oh!...

— Sans doute tu en as peur. — Que dit-on de moi dans le monde? — Le spiritisme ne se met pas au service de l'orgueil!

Le gnome disparut. Une voix mélodieuse retentit à son oreille. — Anselme! Anselme! reconnais-moi, je suis ta sœur, celle que tu aimais avant de venir sur cette terre d'ingrats.

— Vous êtes ma sœur? — Oui, un esprit léger, hélas! — Un rire éclatant retentit. Les cheveux d'Anselme se hérissèrent. Sur sa glace se dessinaient d'horribles visions, deux esprits d'une forme hideuse grimaçaient affreusement.

— Ne regarde pas, Anselme, ce sont les anciens ennemis, ceux que tu as tués, alors que tu commençais ta douzième année, tu ne me connaissais pas, alors, j'étais à l'autre, tu portais un grand nom, à l'époque, un nom magique pour les peuples: on l'appelait *Montgomery*.

— Oh!... — Tu es tombé bien bas, depuis que tu es sage, mon frère, mais cela ne peut durer... tu es sur la route de l'éternel bonheur.

— Anselme! murmura une voix, fais-toi bourgeois, agiteur, tu gageras de l'or!... Les tables de l'appartement se mirent à danser, en rendant, ainsi que la voix, un son argentin.

— Je n'ai pas d'or, dit le commis. — Tu tiens la caisse chez ton patron, souffla un mauvais esprit qui passait. — Imbécile, chacun pour soi.

Et l'Enfer pour tous, hurla la bande entière en disparaissant.

Anselme poussa un cri effrayant; il perdit conscience de lui-même, et le médecin, demandé par M. Bourneuf, constata que le malheureux était fou.

On apprit la nouvelle à Clotilde. — Pauvre garçon, dit-elle, en croquant une tartine à la crème, c'est bien fâcheux. Cette jeune fille n'avait pas de cœur.

M. Bourneuf accusa le sort et ne se consola jamais.

VII.

Nous connaissons déjà grand nombre d'aliénations mentales amenées par le spiritisme, et nous rappellerons qu'il y a quelques cinq ans, la science attachait tellement d'importance aux tables et appareils tournants, que plusieurs têtes s'étaient tournées, et que le gouvernement jugea convenable d'intervenir.

Nous dirons, en nous appuyant sur l'exactitude de ce fait connu de tous: Quelle que soit une science, on doit la supprimer, le jour où elle fait perdre l'esprit à ses adeptes.

EVARISTE GARRANCE.

Il est malheureusement vrai que des faits de ce genre se sont produits et ont altéré le bon sens des cerveaux faibles.

Le spiritisme, en résumé, pour tout homme sensé, n'est et ne doit être qu'une immense jonglerie, habilement exploitée, le plus souvent, par des chevaliers d'industrie.

Il existe certainement des personnes honorables qui y croient. Il faut les plaindre plutôt que de les accuser, et comme dit l'auteur dans son épigraphe :

A force de chercher la lumière, On finit par trouver l'obscurité.

E. S.

L'auteur de cette histoire écrivait ces lignes au mois d'octobre 1862. — Trois mois plus tard, M. Ph. Buret, interne des hôpitaux de Lyon, présentait à la Société de Médecine du Rhône, un mémoire sur la folie, renfermant de nombreuses observations de cas d'aliénations mentales amenées par le *Spiritisme*. — Triste coïncidence, où le roman et la médecine se sont rencontrés sur le terrain de la vérité. (Note de Jules LÉON, auteur de la Botanique usuelle des gens du monde.)

AVIS. — En envoyant un franc 40 centimes en timbres-poste à M. DISDERI, photographe de S.M. l'Empereur, 8, boulevard des Italiens, à Paris, on recevra franco, par le retour du courrier, le portrait-carton de 321 (trois cent vingt-et-une) célébrités contemporaines. 3740-4907

En vente chez J. REBOUX, libraire, 56, Grande-Rue.

PARIS ILLUSTRÉ

NOUVEAU GUIDE DE L'ÉTRANGER

AVEC UN PLAN DE PARIS PARFAITEMENT DÉTAILLÉ.

Cet ouvrage, qui vient de paraître il y a quelques jours, renferme en outre les plans du Bois de Boulogne, de Vincennes, du Louvre, du Père-Lachaise et du Jardin des Plantes.

Les illustrations que renferme ce livre sont admirablement gravées et imprimées avec un soin qui contribuera à en assurer le succès.

AVIS AUX CHASSEURS.

Janssens-Durieux, armurier et archangeur breveté de Sa Majesté le Roi des Belges, informe MM. les amateurs de tir que l'on trouve chez lui toute espèce de fourniture et articles pour la chasse et le tir, tels que carabines, gibecières, poires à poudre et sacs à plomb, cartouchières pour fusils Lefauchaux, armes de tout système, fusils à bascule se chargeant par la culasse, fusils doubles et simples, pistolets et carabines Flobert pour le tir de salon, etc.

Fabrication d'arbalètes en tous genres, arcs en acier fondu et ordinaire, bois en érab, palissandre, citronnier, et plaquage de toute espèce de bois, garniture en fer, cuivre, argent, etc., gravure antique et moderne.

Il répare et remet à neuf toute espèce d'armes à des prix modérés. S'adresser rue de la Brasserie, n° 47, route de Lannoy, près de la Planchette-Trouée, à Roubaix. (3720)

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACHAOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôts dans toutes les villes.

Purgatif de Desbrière.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI

supérieur sur son parfum et ses propriétés *lénitives* et *rafraîchissantes*. — Dépôts chez les bons Parfumeurs. 3330-41,424

AVIS

TOPIQUE SAISSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, œils de perdrix, oignons, durillons. Il enlève la douleur de suite, fait tomber la racine en peu de jours, 22,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. Paris, pharmacie 18, rue Fontaine-Molière. A Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien, Grande-Place. 3674-4601

Pensionnat de Demoiselles.

M^{lle} CAVELAN, de Paris, qui ont fondé un pensionnat de demoiselles, rue du Grand-Chemin, 73, se recommandent tout particulièrement par l'organisation d'une entreprise toujours difficile, surtout aujourd'hui.

D'après le prospectus que M^{lle} CAVELAN ont fait, cet établissement réunit tous les avantages possibles d'instruction et d'éducation.

Les langues étrangères sont l'objet d'une attention toute spéciale; les arts d'agrément, dessin, musique, etc., ne sont pas oubliés, et les prix de ces accessoires, indispensables de nos jours, sont très-modérés.

Nous croyons pouvoir annoncer aux parents une maison établie dans les meilleures conditions.

BULLETIN FINANCIER.

6 mai 1863.

La Bourse est un peu faible au début par suite des préoccupations politiques qui repaissent.

Plus tard, le marché s'est raffermi et les bonnes dispositions des spéculateurs se sont maintenues jusqu'en clôture.

Le Mobilier espagnol est très recherché; son dividende serait, dit-on, de 62 fr.; mais on assure que la réserve serait affectée à la libération complète des actions sur lesquelles il reste encore 50 fr. à verser, ce qui ferait en réalité un dividende de 112 fr.

La rente a été assez lourde de 69.85 à 69.70. Les consolidés anglais sont venus en baisse de 1/8 à 93 5/8 à 3/4.

La cote de Vienne ne constate que d'insignifiantes variations. Le 5 % italien s'est tenu de 72.70 à 72.55 et le nouvel emprunt de 73.85 à 73.75.

Le Mobilier français reste à 1440. L'Espagnol a monté de 970 à 983.75. L'Orléans est à 1015; l'Est à 516.25 (coupon détaché); le Lyon à 1085 (coupon détaché); l'Ouest à 530; le Midi à 762.50; le Genève à 465; le Sarde à 462.50.

Les Autrichiens sont à 500; les Lombards à 585; les Romains à 437.50; les Saragosse à 765; le Nord d'Espagne à 586.25; les Barcelone à 390.

Les Transatlantiques sont cotés 570; les Suez 546.25; les Rivioli 257.50; les Petites-Voitures 115.

Cours moyen du comptant: 3 %, 69.52 1/2. 4 1/2, 97.25. Banque de France, 3,370. Crédit foncier, pas coté.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 5 mai 1863.
Esprit 3/6 Montpell. l'hect. » » » »
3/6 betterave fin . . . id 60 80 60 » »
3/6 melas. ind. . . . id 60 50 60 » »
3/6 fin de grains . . . id » » » »
3/6 de riz. id » » » »
Genièvre. id 45 » » » »
Anis. id 50 » » » »

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 16 au 22 avril 1863.

Nombre de voyageurs, 164,578.
Produit des voyageurs . . . 429,831 41
Bagages, marchandises, etc. . . 778,189 92
Produit total . . . 1,217,991 33

Semaine correspondante de 1862.

Nombre de voyageurs, 209,163.
Produit des voyageurs . . . 466,666 29
Bagages, marchandises, etc. . . 730,289 16
Produit total . . . 1,196,955 45

Différence en plus p^r 1863 21,035 88

Soit: 01,75 %.

Produit par kilomètre.
1863 — 1,053 kilom. exploités. 1,156 68
1862 — 967 id. id. 1,237 80

Différence en moins pour 1863. 81 12

Soit: 6 55 %.

Produit total du 1^{er} (1863). 18,604,373 11
janvier au 22 avril. (1862). 18,358,155 79
Différence en plus p^r 1863. 246,217 32

Soit: 1 34 %.

Nouveau réseau.

Produits de la semaine du 16 au 22 avril 1863.

Nombre de voyageurs, 9,985.
Produit des voyageurs . . . 21,496 48
Bagages, marchandises, etc. . . 23,402 99
Produit total . . . 44,899 47

Semaine correspondante de 1862.

Nombre de voyageurs, 9,052.
Produit des voyageurs . . . 20,116 00
Bagages, marchandises, etc. . . 28,953 70
Produit total . . . 49,069 70

Différence en moins pour 1863. 4,470 23

Soit: . . . %.

Produit par kilomètre.
1863 — 112 kilom. exploités. 398 20
1862 — 160 idem. id. 306 68

Différence en plus pour 1863. 91 52

Soit: 29 84 %.

Produit total du 1^{er} (1863). 804,220 53
janvier au 22 avril. (1862). 875,653 56
Différence en plus p^r 1863. 228,566 97

PRÉ CATELAN.

Dimanche 10 mai 1863, Grande Fête de réouverture, illumination des jardins. — A 9 heures précises il sera tiré un magnifique Feu d'Artifice. — Grand Bal de Famille. Prix d'entrée: 4 franc.

Lundi 11 mai, Fête populaire du Broquelet. — A 5 heures, grand Bal champêtre; on dansera jusqu'à une heure du matin. — Illumination des jardins en ballons.

AVIS. BAISSÉ DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.
Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis 20 c. le rouleau; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90; devantures de cheminée depuis 75 c.
Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse: ENCADREMENTS en tous genres, GLACES étamées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANORAMAS pour jardin.
3634 - 15 m. au 15 jt.

VILLE DE ROUBAIX SOCIÉTÉ

TIR A L'ARC

DE CHEZ ED. DELATTRE
Estaminet de la Fosse-aux-Chênes.

Les membres de la commission ont l'honneur d'inviter les amateurs à assister au tir à l'arc au but qu'ils se proposent de leur offrir le dimanche 31 mai 1863, dans le local de la Société.

Prix: 900 f. en espèces.

RÈGLEMENT DU TIR.

Art. 1^{er}. Le tir aura lieu dans le local de la Société, Estaminet de la Fosse-aux-Chênes. La longueur est de 31 mètres; le cercle a 1 mètre 10 centimètres de diamètre; l'anneau 13 centimètres environ.

Art. 2. Vingt-un prix seront décernés, savoir:

Premier prix	175 fr.
Deuxième	125
Troisième	90
Quatrième	70
Cinquième	50
Sixième	45
Septième	40
Huitième	35
Neuvième	30
Dixième	25
Onzième	25
Douzième	20
Treizième	20
Quatorzième	15
Quizième	15
Seizième	15
Dix-septième	10
Dix-huitième	10
Dix-neuvième	10
Vingtième	25 prix de mouche
Vingt-unième	50 bas nombre.

Indépendamment de ces prix, il sera décerné deux belles médailles en argent, une à la société la plus nombreuse, et l'autre à la société la plus éloignée. Pour obtenir ces médailles toute société doit être composée d'au moins 12 tireurs et être munie d'un certificat légalisé par l'autorité communale, constatant qu'ils font partie de la même société.

Art. 3. Le tir commencera à 8 heures du matin.

Art. 4. Chaque tireur paiera au moment de son inscription une mise de 2 fr., qui lui donnera droit à quatre coups de flèche. Il sera facultatif à tout archer de prendre deux inscriptions, pourvu qu'il laisse un peloton d'intervalles. — On ne recevra pas de monnaie en cuivre.

Les inscriptions seront reçues au local de la Société, les jeudi 28, vendredi 29, samedi 30, de six heures à dix heures du soir, et le dimanche 31 mai, de 6 heures du matin jusqu'à deux heures.

Art. 5. Tous les archers inscrits seront divisés par pelotons de 20 hommes. Chaque peloton prendra rang d'après l'ordre de son inscription.

Art. 6. Les archers se rendront au but en nombre fixé ci-dessus, pour y lancer leurs quatre coups de flèche sans se retirer!

Art. 7. Tout archer qui ne répondra pas à l'appel de son nom perdra son coup de flèche.

Art. 8. Le premier prix sera décerné à celui qui aura fait le plus de points; le deuxième prix, aux points inférieurs au premier, et ainsi de suite jusqu'au dix-neuvième inclusivement. L'archer qui sera le plus près du point de centre du cercle obtiendra le prix désigné sous le numéro 20 (prix de mouche), sans toutefois pouvoir prétendre à plus d'un prix dans le même peloton. — Le prix désigné sous le numéro 21 sera obtenu par l'archer qui aura fait le moins de points sans sortir du cercle.

Art. 9. Toutes les flèches lancées dans le cercle compteront, n'importe la manière dont elles y seront arrivées.

Art. 10. Si plusieurs archers réunissaient un nombre égal de points, ou étaient à même distance du point de centre, ils concourraient ensemble au premier coup de flèche.

Art. 11. Toutes contestations relatives au tir, pour des cas non prévus par le présent programme, seront jugées sans appel par trois de nos commissaires et deux amateurs étrangers désignés par la commission.

Art. 12. Le tir ne pourra être remis et il se terminera le même jour.

Les membres de la commission: François Wacrenier, président; Prosper Vergin, Benjamin Tiberghien, Louis Thomas, Constantin Gourrouble, César Leroy, Henri Dupont, secrétaire.